



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Résistance aux antibiotiques

Question écrite n° 14449

Texte de la question

Mme Marielle de Sarnez attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la résistance aux antibiotiques qui pourrait devenir la principale cause de décès dans le monde d'ici 2050. Dans un rapport publié le 7 novembre 2018, l'OCDE a ainsi précisé que les infections à « super bactéries » pourraient tuer quelque 2,4 millions de personnes en Europe, en Amérique du nord et en Australie au cours des 30 prochaines années si rien n'est fait pour enrayer l'antibiorésistance. Plusieurs études internationales aboutissent aux mêmes conclusions, précisant également que ces infections mortelles, qui touchent plus particulièrement les enfants et les personnes âgées, sont le plus souvent contractées en milieu hospitalier. Le rapport de l'OCDE préconise une stratégie de lutte contre la résistance aux antimicrobiens articulée autour de cinq piliers : encourager une meilleure hygiène, mettre fin à la surprescription d'antibiotiques, administrer aux patients des tests de diagnostic rapide pour déterminer s'ils sont atteints d'infections virales ou bactériennes, reporter la prescription d'antibiotiques et organiser des campagnes de sensibilisation dans les médias comme le Gouvernement vient de le faire récemment. Si plusieurs de ces préconisations sont déjà partie intégrante de la feuille de route, adoptée en novembre 2016, visant à maîtriser l'antibiorésistance, elle lui demande si le test de diagnostic rapide est susceptible d'être retenu par les pouvoirs publics.

Données clés

Auteur : [Mme Marielle de Sarnez](#)

Circonscription : Paris (11^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14449

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 novembre 2018](#), page 10421

Question retirée le : 19 janvier 2021 (Fin de mandat)